Zeitschrift: Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 18 (1967)

Heft: 3

Artikel: Propos sur deux vielles fermes neuchâteloises

Autor: Courvoisier, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-392944

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PROPOS SUR DEUX VIEILLES FERMES NEUCHATELOISES

Au moment où, à La Chaux-de-Fonds, l'Association pour la protection du patrimoine des Montagnes neuchâteloises s'applique à sauver de vieilles maisons et à en dresser un inventaire complet, il paraît utile, ici, de jeter un regard en arrière. Longtemps victime des séquelles de la terrible crise économique des années trente, la ville a repris avec fébrilité et éclat une croissance brutalement interrompue. L'extension rapide des zones bâties, pour les 43 000 habitants d'aujourd'hui, ne peut évidemment pas s'opérer sans menaces, ni pertes pour les anciens édifices d'une commune, dont l'altitude moyenne dépasse largement mille mètres. S'il n'est pas possible d'attribuer aux fermes jurassiennes le qualificatif de monuments d'art, c'est à juste titre qu'on peut leur appliquer celui de monuments d'histoire, tant elles reflètent un art de vivre original par leur parfaite adaptation au paysage, au climat rigoureux et aux conditions anciennes de l'économie pastorale, dès lors profondément modifiées.

Précurseur en la matière, Louis Reutter donna, en 1879, un premier volume de *Fragments d'architecture neuchâteloise*, où le texte, en une synthèse rapide, introduit une suite de dessins pas toujours très nets. Diverses maisons rurales du Jura et des détails de leur décor sont publiés là en bonne place. Dans une thèse de doctorat précieuse et unique en son genre, *Les Crosettes. Etude de géographie régionale* (1918), Henri Bühler a consacré une trentaine de pages bien illustrées de plans et de photos aux fermes du Jura. Certes, la terminologie dérivée du livre de Jacob Hunziker, *La maison suisse* (4e partie, 1907), est parfois contestable, car les termes de «maison celto-romande» ou «d'influence burgonde» paraissent aujourd'hui livresques et guère scientifiques, mais les descriptions concernent des sujets disparus ou altérés, bien souvent. H. Brockmann-Jerosch dans *La maison paysanne suisse* (1933) a dès lors redressé certaines erreurs, grâce à l'étude pertinente qu'il donne des fermes du Jura, de leurs agrandissements et de leurs reconstructions – rendant aléatoires toutes les hypothèses sur les origines. Notre propos est d'éclairer un peu le passé de deux maisons aujourd'hui au centre des préoccupations de citadins, ouverts au témoignage qu'elles rendent d'un passé révolu et respectueux du document incomparable qu'elles fournissent pour l'avenir.

La plus belle et la plus connue, la *ferme dite des Brandt*, aux Petites-Crosettes nº 6 (en ligne droite, 1200 m à l'orient de la place de l'Hôtel-de-ville) est admirée depuis longtemps, comme le prouvent quatre dessins, en partie lavés, de Jules Jacot-Guillarmod (1828–1889). Ce peintre, élève de Menn et de Gleyre, a pu les exécuter vers 1870, alors qu'il enseignait le dessin dans sa ville natale, à l'école industrielle, à une époque où la jeune Société d'histoire du canton de Neuchâtel éveillait dans de larges milieux l'intérêt du passé. On trouve dans ces dessins toute la netteté et la précision d'un homme élevé dans les milieux horlogers, et formant lui-même de futurs praticiens. L'artiste, cependant, marque de son empreinte la mise en pages et la probité du rendu un peu froid, qui met parfaitement en valeur l'architetcure extérieure et intérieure. Aujourd'hui encore, on peut contrôler la parfaite exactitude du dessin et les quelques altérations survenues dans cette maison providentiellement conservée, et restaurée extérieurement en 1964. L'examen des dates visibles montre que la maison n'a pas été bâtie d'un jet, mais, comme tant de ses semblables, agrandie et transformée selon les nécessités et les moyens de ses propriétaires successifs.

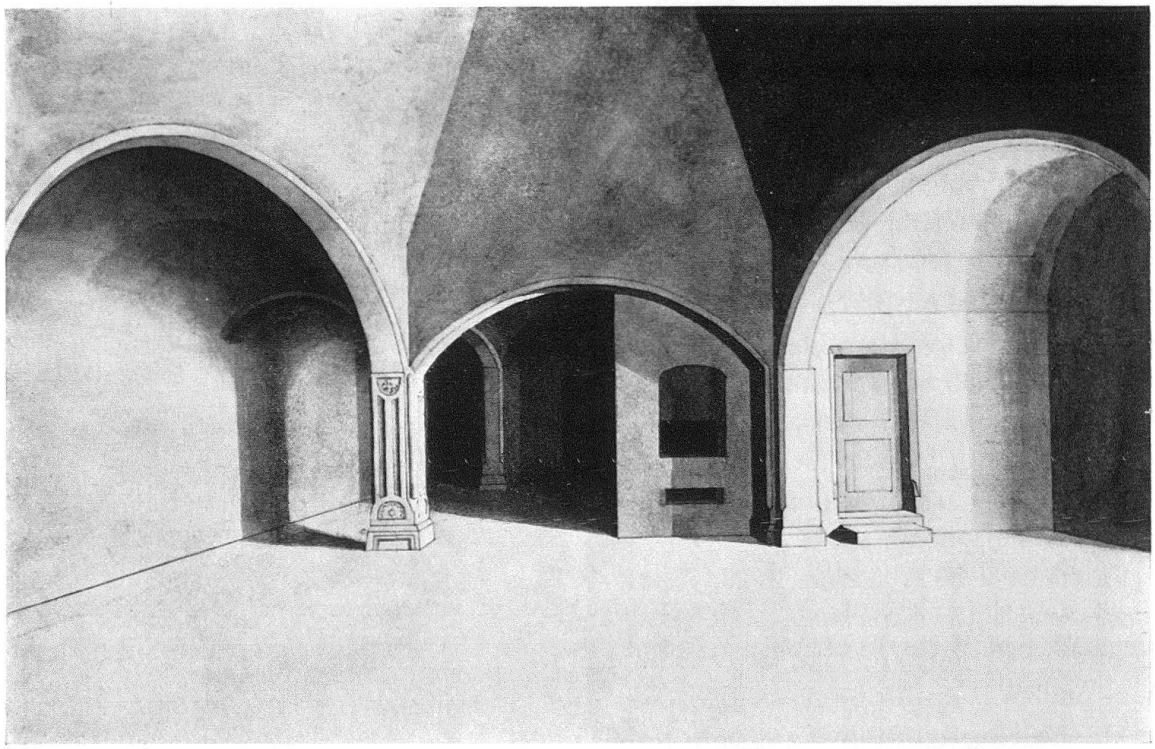

J. Jacot-Guillarmod. Cuisine de la maison Brandt. La Chaux-de-Fonds. Vers 1637

En façade, au midi, on déchiffre sans peine 1614, alors que 1612 apparaît sur la clé d'arc de la porte de grange, au nord; sur le pilier central de la cuisine, 1637 voisine avec les initiales A B D G, celles d'Abraham Brandt-dit-Grieurin; 1652 était gravé sur un très original manteau de cheminée. Aucun marché de construction relatif à cet édifice n'a encore été découvert, c'est bien regrettable. En revanche, au milieu d'opérations immobilières complexes, on croit saisir les conditions mouvantes de propriété. En 1592, lors d'un partage, Abraham, fils de Guillaume Brandt-dit-Grieurin, du Locle, reçoit des terres à la Crosette, portant une vieille maison et un grenier, celui-ci partagé avec son frère Pierre. C'est apparemment lui – l'acquéreur d'une maison voisine trois ans après, et de diverses terres au début du XVIIe siècle – qui a les moyens d'entreprendre la construction de l'immeuble, en 1612 et 1614. Après la mort d'Abraham, Daniel Brandt-dit-Grieurin, un fils du défunt, reçoit notamment par un partage de 1632 la vieille maison et la moitié orientale du grand «maix» (domaine) de la Crosette, où demeurait toute la famille; des neveux de Daniel, nommés Abraham, Pierre, Judith et Blaisa reçoivent la partie occidentale du domaine, soit «un maix et héritage à la partie devers vent de leur grand maix de la Crosette avec la neufve maison» – celle qui nous intéresse. En 1637, l'aîné de ces neveux, Abraham (digne petit-fils d'un grand-père du même nom, constructeur de la maison) fait mettre ses initiales sur le pilier de la cuisine, sans doute dressé là au moment où l'on voûte la pièce. Un nouveau partage, en 1640, divise la maison en deux moitiés, du nord au sud, comme le domaine; il semble toutefois que les frères Abraham et Pierre Brandt-dit-Grieurin restent en indivision jusqu'en 1648; Abraham reçoit alors la maison

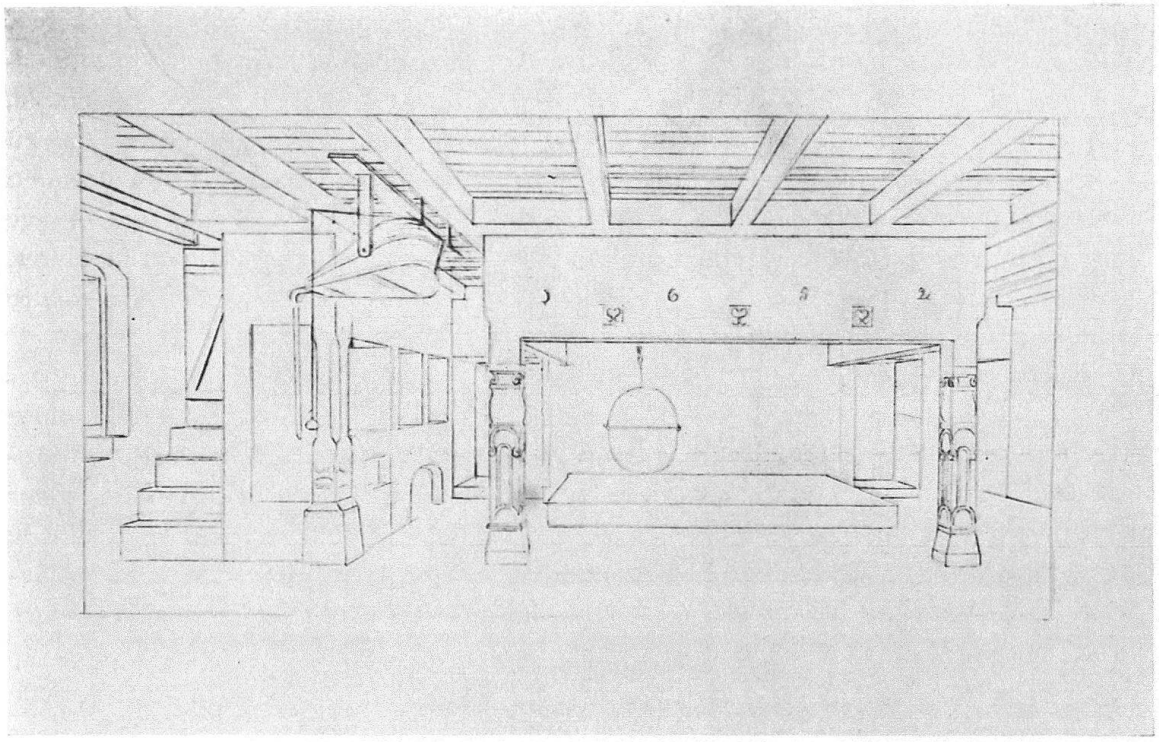

Cheminée de la maison Brandt. 1652

«en tous ses membres et estages», et s'engage à ne pas déloger son frère avant cinq ans, tout en l'aidant à bâtir une nouvelle maison, déjà entreprise. De cette époque date la cheminée de 1652. Les Reconnaissances de biens de 1662 montrent qu'Abraham «demeurant à la Crosette de Fontaine Jaillet» est encore propriétaire du domaine comprenant pré, terre arable, bois, maison, jardin, chènevière et source[1].

Les enfants de Josué Brandt-dit-Grieurin vendirent cette propriété à Pierre Jaquet-Droz, de La Chaux-de-Fonds, membre de la Cour de justice, en 1691. La maison héritée en 1725 par Moïse Jaquet-Droz (mort en 1768) passa à un fils du même nom, qui la légua à la Chambre de charité de La Chaux-de-Fonds, en 1813. Vendue l'année suivante à Florian Tissot-Bergeon, la maison parvint par voie de succession au gendre de Tissot, Abraham-Louis Stauffer, puis à Louis Brandt (1801–1866), allié Stauffer, fabricant d'horlogerie, membre du gouvernement provisoire de la République, et conseiller d'Etat en 1848. C'est Brandt qui fit transformer la maison dans sa partie occidentale en 1852 et 1858, et qui lui a laissé, ainsi que ses descendants, le nom de maison Brandt, sous laquelle on la connaît généralement. Divers travaux eurent lieu encore en 1895, lorsque les tuiles apparues sur le toit en 1852 remplacèrent définitivement les bardeaux[2].

Le peintre, concentrant son dessin sur la partie orientale de la façade sud, la seule ancienne, a parfaitement rendu les proportions de l'édifice et de ses deux étages de fenêtres en accolade, au-dessous des petites ouvertures de la grange, tandis que l'entrée armoriée de l'habitation touche celle, cintrée, de la remise. A l'intérieur, Jacot-Guillarmod, sensible au volume imposant de la cuisine voûtée par secteurs, l'a clarifié en éclaircissant et

en distinguant les divers plans, à l'ordinaire noyés dans la pénombre. La « belle chambre », de 1614 environ, prend aussi une allure de décor de théâtre, sous le crayon précis qui détaille le plafond à caissons, les arcatures et les pilastres cannelés de la paroi occidentale, enfin la porte ornée de marqueterie. Le dessin de la cuisine datée 1652 montre combien Jacot-Guillarmod est plus précis et nuancé que Louis Reutter traitant le même sujet. Solives du plafond où pend un soufflet animant les fours d'un fondeur de métaux (?), cage d'escalier, et enfin manteau de cheminée reposant sur des piliers délicatement moulurés, s'ordonnent aussi clairement que sur un lavis. Pour le canton de Neuchâtel, ces quatre documents restent hélas exceptionnels par leur qualité documentaire[3].

Une autre maison de La Chaux-de-Fonds, située aux *Eplatures-Grise n° 5*, sauvée par l'Association pour la protection du patrimoine des Montagnes neuchâteloises, est destinée à devenir le *siège d'un musée paysan*, au milieu d'un parc. Pour l'heure, les recherches historiques butent sur le fait que les tenanciers de 1661, Blaise Robert, ses deux sœurs et leur mère, possédaient trois maisons sur leurs terres, aux Envers du Cernil Antoine, dans le quartier du Foulet, dépendant alors de la mairie du Locle – devenu le quartier des Eplatures-Grise. Comment décider à coup sûr, vu l'imprécision des documents et l'absence d'un cadastre ancien, laquelle de ces demeures concerne notre cas?

Si nos déductions sont exactes, on pourrait par exemple admettre qu'une terre de 52 faux de surface, à l'Envers des Eplatures, aux frères Jeanneret et Huguenin Courvoisier en 1507, ait passé au seul Huguenin Courvoisier, puis à son gendre Blaise Vuagneux, en

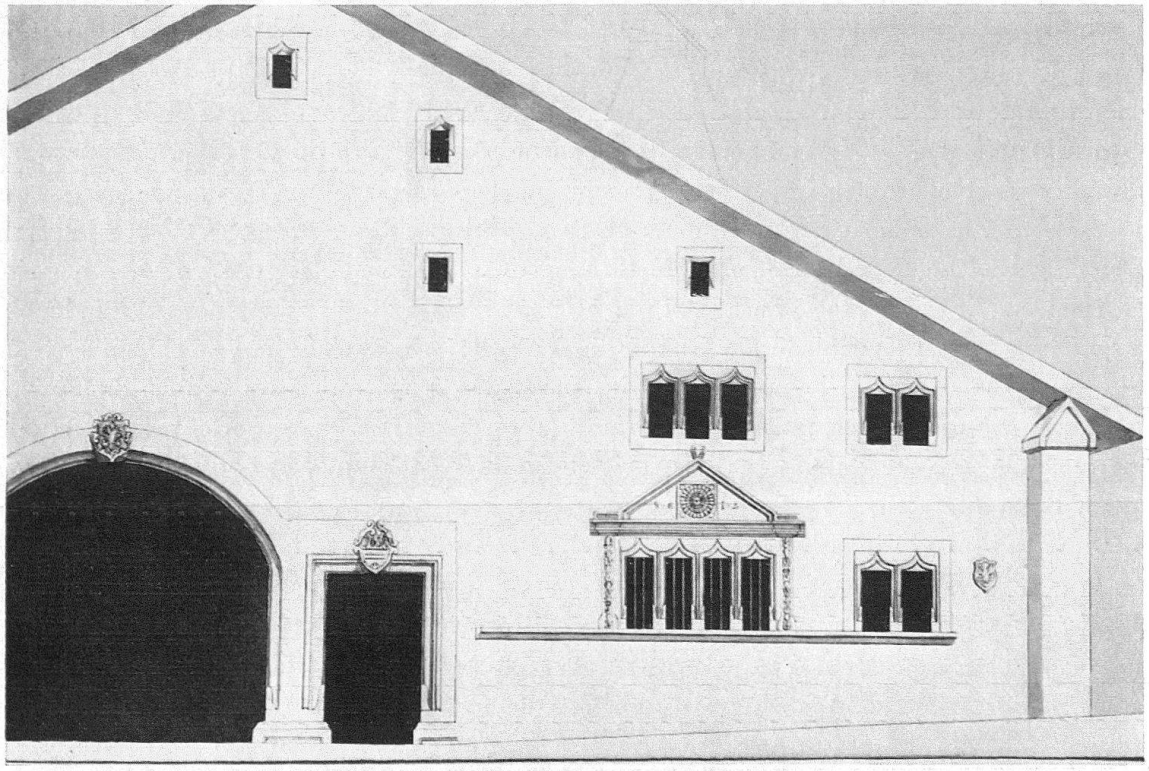

Façade de la maison Brandt. 1614

1533, favorisé au détriment d'autres héritiers en raison de divers apports de fonds. Ce serait dans ce même endroit que s'installa Claude Robert, du Locle, en 1541, lorsqu'il acheta de Petit Blaise Vuagneux, toujours à l'Envers des Eplatures, la majeure partie d'un domaine comprenant une maison et un grenier séparé, dont c'est la première mention. Après le décès de Claude, son père, un premier Blaise Robert hérita de ce bien en 1562. Un second Blaise, fils du précédent, échangea, puis racheta le domaine en partie par deux actes passés le 1er avril 1590. Ce bien, désormais localisé aux Envers du Cernil Antoine, lui fut adjugé en propre, à la suite d'un partage de famille en 1591. C'est sans doute le second Blaise Robert et Blaisa Sandoz, sa femme, qui firent au moins partiellement reconstruire la maison en 1612, date gravée sur le linteau d'une fenêtre. Trop âgés pour faire valoir eux-mêmes leurs terres, ils les remirent à leur fils Abraham, chargent à celui-ci d'entretenir complètement ses parents. En 1659, un troisième Blaise Robert, seul fils d'Abraham, après avoir fourni de riches trousseaux à ses sœurs, s'entendit avec une d'elles pour éviter un partage difficile de la propriété familiale comprenant 80 faux de terre (4820 ares) et trois maisons. La même année, Blaise acquit encore par deux actes d'échange un domaine de 20 faux et une maison de la famille Dumont-dit-Favre, au Foulet. Il n'en possédait cependant plus que trois en 1661, lors des Reconnaissances déjà citées. Pendant les trois derniers quarts du XVIIIe siècle au moins, la maison des Eplatures-Grise appartint à la famille Jacot, soit à Jean-Jacques, à son fils Daniel et à ses petits-fils Daniel, Florian et Frédéric-Aimé. Ces derniers cédèrent l'immeuble, en 1799, à Daniel-Olivier Guyot[4].

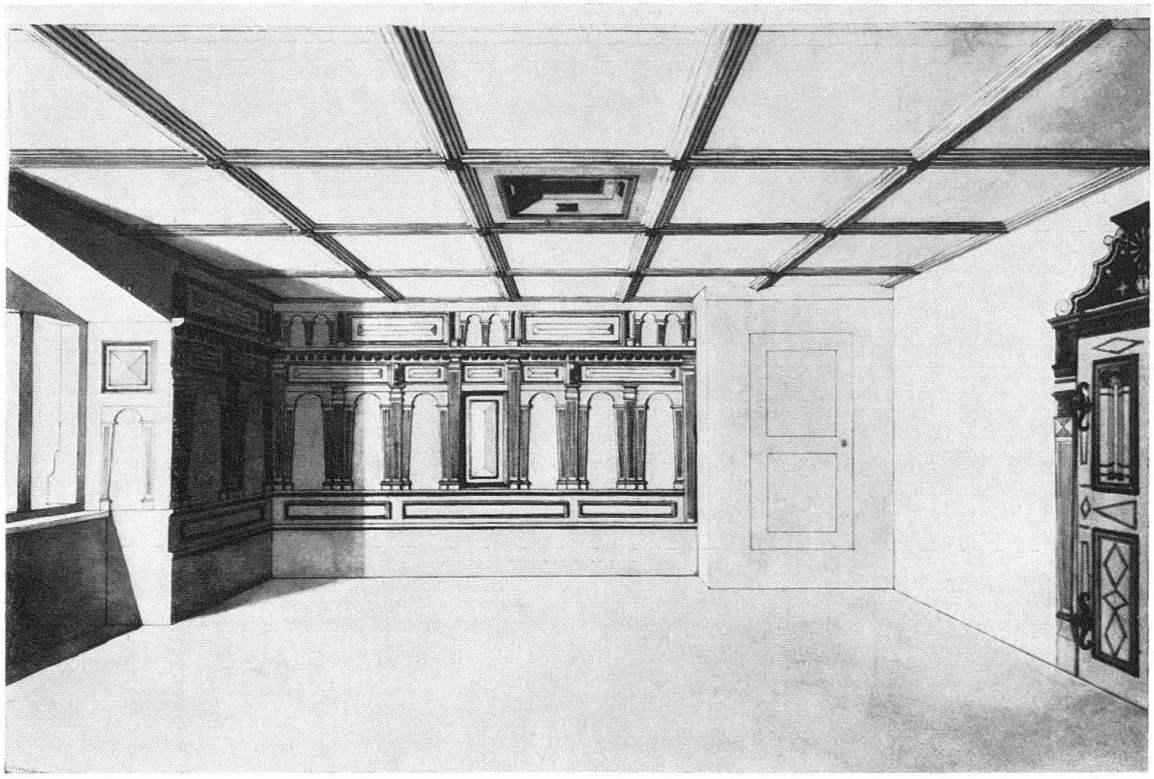

Chambre principale de la maison Brandt. Vers 1614

Les nombreuses mutations de propriété survenues au XIXe siècle mettent en évidence les annexes de la maison, notamment un grenier voisin et un hangar pour la tourbe exploitée dans le marais en contrebas, les bardeaux en réserve, les fenêtres doubles pour l'hiver et les seaux à incendie, ainsi que les citernes et les abreuvoirs. A l'intérieur de la maison, récemment dépouillée de ses ferrures par des voleurs, M. André Tissot a découvert une colonne de cheminée, dont le chapiteau du genre «cubique» porte l'inscription, unique en son genre dans les Montagnes neuchâteloises: «*Christe serva nos*» (L'Impartial du 21 octobre 1964). Cette colonne témoigne assurément d'un réemploi de matériaux, indiquant peut-être que la reconstruction de la maison, en 1612, a été partielle autour de parties du second quart du XVIe siècle. C'est dire que malgré quelque obscurité enveloppant son histoire, cette vieille ferme, heureusement proportionnée grâce à son pignon tout en pierre au midi, mérite pleinement sa destination future de musée paysan. Jean Courvoisier

---

[1] Archives de l'Etat de Neuchâtel. Notaires: Guillaume Sagne, I, 2/166 v., 173, 1592, 1595. Jacques Sagne, I/23, 47, 1607, 1609. Josué Robert-Tissot, 26 avril 1632. Abraham Robert-Nicoud, I/32, 1640. Guillaume Sagne, I/18, 1648. Reconnaissances de La Chaux-de-Fonds, par Robert, III/173, 1662. Sur les procédés de construction des maisons à l'époque, voir: J. COURVOISIER, *Marchés de construction à La Brévine au début du XVIIe siècle*, dans Musée neuchâtelois, 1956, p. 33–50.

[2] Notaires: Jacob Nicolet, 30 mars 1691. David Sandoz, 13 janvier 1725. David-Henri Sandoz, IV/296, 1782. Pierre-Josué Cuche, I/126, 1814. Registres d'assurance, 1810, p. 123; 1831, p. 93; 1846, p. 149, 326, 416; 1861, I/175, III/76.

[3] Ces quatre dessins, propriété des descendants du peintre Jules Jacot-Guillarmod, mesurent 48 à 48,4 cm sur 29,7 à 31,3 cm.

[4] Notaires: Blaise Dubois, I/58, 58v., 1533; I/86v., 1534; II/114, 1541; IV/187, 1562. Guillaume Sagne, I, 2/36, 1590 et f. 83, 1591. Jacques Sagne, I/54, 287, 1610, 1623. Abraham Robert, II/275, 311, 1659, III/1, 1659. Charles-Frédéric Jeanneret, IV/27, 1799. Reconnaissances du Locle par Joly, f. 270v., 1507; par Junod, f. 14, 1552; par Robert, V/350, 1661, Rentier du Locle, II/291, 1751–1826.

DORA FANNY RITTMEYER ZUM GEDENKEN

Ansprache zur Eröffnung einer Gedächtnisausstellung in der Vadiana St. Gallen, gehalten am 15. März 1967 von Albert Knoepfli

Wissenschafter und Künstler in großer Zahl haben schon mein Leben bereichert. Der Augenblick erster Begegnung pflegte meist unaustilgbare Spuren zu hinterlassen, weil der Kontakt mit anekdotischer Pointe oder sonst irgendwie spektakulär verlief.

An das erste Mal, da sich die silber-goldenen Forschungskreise von Dr. Dora Fanny Rittmeyer mit meinen eigenen kunterbunteren kreuzten, vermag ich mich jedoch bezeichnenderweise nicht mehr genauer zu erinnern. Mit einer Selbstverständlichkeit ohnegleichen war sie mir in meinem Noviziat der Kunstdenkmäler-Inventarisation zu Hilfe geeilt, hatte mir in Fällen der Ratlosigkeit Irrwege verbaut und gangbare Pfade eröffnet. Kurz: sie war einfach mit einemmal da gewesen, hatte ohne die von lieben Kollegen sonst so gerne in die Quere gestellten Vorbehalte alles zur Verfügung gehalten, was einem aus dem Schatz ihrer Kenntnisse und Erfahrung gerade dienlich sein mochte. Schutzengel pflegen ja auch nicht mit Prestigegeratter niederzusausen, sondern stellen sich ein, ohne daß man ihrer gewahr wird.